

Gouvernance démocratique

Objectif : renforcer davantage les institutions, les pratiques et les principes démocratiques qui défendent la liberté, les droits de la personne et la primauté du droit

Les Amériques ont réalisé des progrès considérables en faveur de la consolidation de la démocratie. La Charte démocratique interaméricaine symbolise un engagement régional en matière de démocratie. La Charte, qui découle du Sommet des Amériques de Québec en 2001 et qui a été signée la même année au Pérou, donne pour mandat aux gouvernements de promouvoir et de défendre la démocratie.

Le Canada sert cet objectif en se concentrant sur de multiples éléments de la gouvernance démocratique, par exemple en veillant à ce que les élections soient libres et justes, en soutenant une société civile et des médias indépendants, et en travaillant en collaboration avec les organisations multilatérales dans la région.

En Bolivie, par exemple, le Canada appuie le système électoral afin de s'assurer que les résultats soient libres et justes. Il renforce les institutions judiciaires et fait la promotion de médias libres et transparents. En 2005, l'ACDI a soutenu la Commission électorale nationale de Bolivie dans l'organisation d'élections libres et justes qui ont enregistré le plus haut taux de participation en 25 ans. Pour améliorer encore la reddition de comptes et la transparence, l'ACDI a aidé également à créer un bureau de l'ombudsman national indépendant en Bolivie; au milieu de l'année 2007, 4 000 fonctionnaires avaient été formés et bénéficiaient du soutien du Canada. Étant donné les tensions sociales croissantes dans le pays, le Canada a participé à l'organisation d'une campagne contre la discrimination qui a été diffusée par plus de 125 stations de radio et chaînes de télévision.

Le travail de Droits et Démocratie dans les Amériques

Droits et Démocratie est une institution indépendante à laquelle le Parlement du Canada a donné pour mandat de promouvoir les droits de la personne et le développement démocratique à l'étranger. Par ses programmes en Haïti, en Colombie et en Bolivie, Droits et Démocratie vise à renforcer les institutions et les pratiques démocratiques, à renforcer le dialogue entre l'État et la société sur les droits de la personne, à favoriser la participation politique des femmes et des peuples autochtones aux administrations municipales et au sein des partis politiques, à renforcer la capacité des États de respecter les obligations internationales en matière de droits de la personne, et à promouvoir la justice et le dédommagement des victimes de violations des droits de la personne.



Un quartier occupé du centre-ville, San José, Costa Rica

© CRDI Photo: Yves Beaulieu